

PÔLE SERVICES TECHNIQUES, URBANISME ET  
ENVIRONNEMENT

Direction Maitrise de l'Energie  
Service desserte énergétique du territoire  
Courriel : [secretariat.maitrise-energie@besancon.fr](mailto:secretariat.maitrise-energie@besancon.fr)

**INFORMATION RIVERAINS  
RUE DES SAPINS**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre d'une extension importante du réseau de chaleur, Grand Besançon Métropole va réaliser une tranche de travaux à l'extrémité de la rue des Sapins au carrefour avec l'avenue Clémenceau et la rue de la Pelouse.

Ces travaux se dérouleront du 25 septembre au 13 octobre 2023 et nécessiteront les adaptations de circulation suivantes :

- ✓ Le stationnement sera interdit dans toute la section concernée (hors résidents du 2, rue des Sapins et au fur et à mesure que la rue sera libérée).
- ✓ La circulation sera interdite sauf pour les riverains. Néanmoins, les contraintes de réalisation des travaux rendront les déplacements compliqués et nous vous demandons, dans la mesure du possible, de limiter vos déplacements ou de vous stationner hors de l'emprise,
- ✓ Le stationnement des riverains habitant au 2 rue des sapins est supprimé
- ✓ Des déviations seront mises en place pour permettre les déplacements de part et d'autre du chantier.

Le jour de l'application du revêtement de la chaussée, la circulation sera impossible et nous vous demandons, si vous devez vous déplacer, de bien vouloir sortir vos véhicules de l'emprise du chantier.

Concernant la collecte des déchets, il n'y aura pas d'incidence.

En cas de contraintes techniques ou de conditions météorologiques défavorables, les dates indiquées peuvent évoluer et les conditions de réalisations des travaux être adaptées. Vous pourrez vous renseigner de l'avancée en vous rapprochant des personnels sur chantier et un site internet vous informera en temps réel (<https://www.rezomee.fr/besancon-reseau-chaleur/actualites?c=travaux>)

Ces travaux pourront se révéler bruyants et créer une certaine gêne pour les habitations proches, nous vous remercions pour votre compréhension.

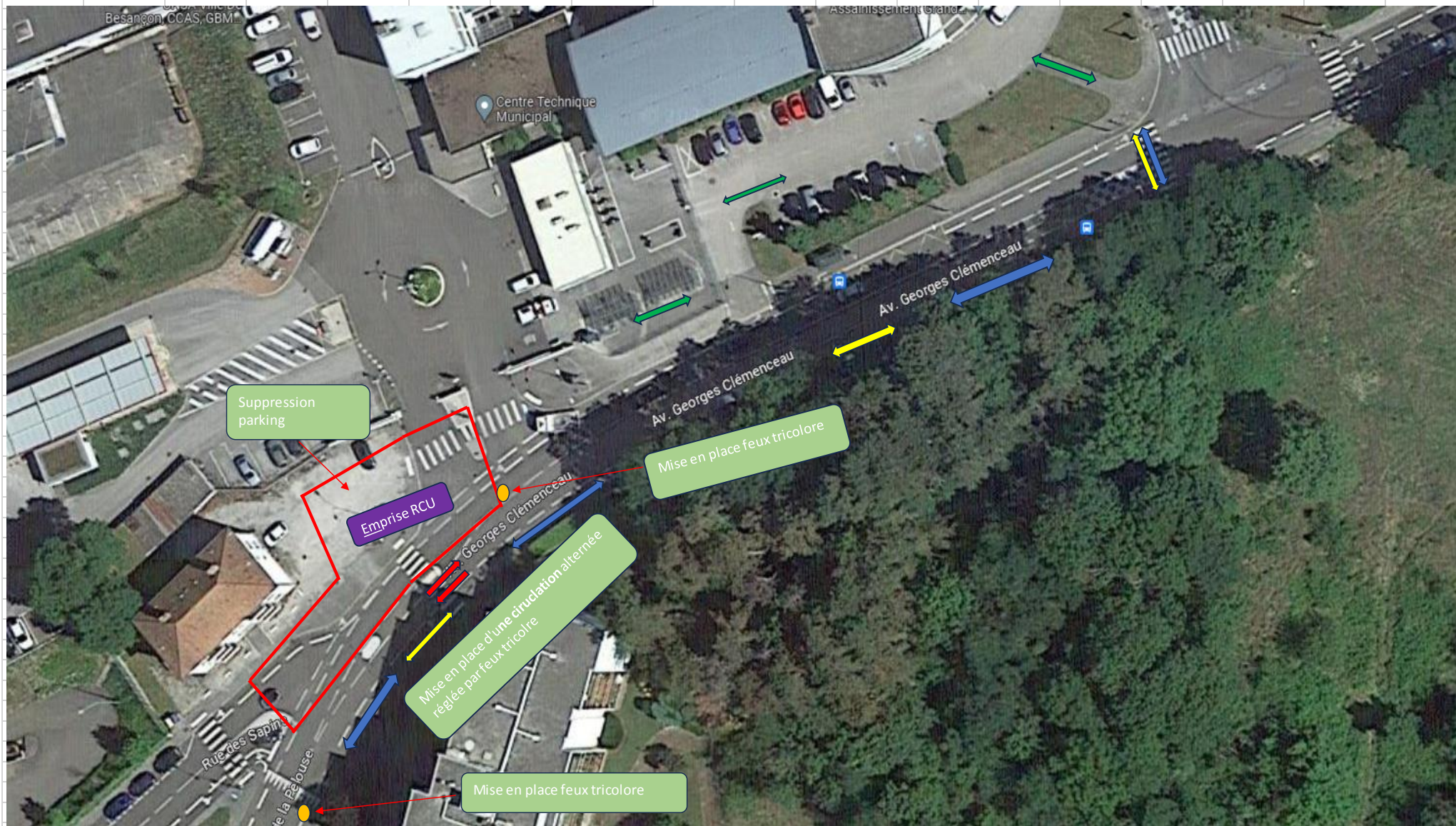
Pour répondre à vos questions et en cas de problème particulier, vous pouvez contacter le secrétariat de la Direction de la Maitrise de l'énergie au 03 81 41 57 76.





Vous remerciant de votre compréhension, je vous prie d'accepter nos sincères salutations.

Pour la Présidente  
Le Conseiller Communautaire Délégué aux bâtiments,  
cimetières, patrimoine et réseaux de chaleur et gaz,

Anthony NAPPEZ





-  Cheminement piéton accès GBM
-  Cheminement piéton sur trottoir opposé aux travaux-cheminement accès rue Sapin-Ecole des Sapins
-  Cheminement vélo
-  Emprise chantier clos par barrière Heras